

DOMINIQUE NEUMAN
AVOCAT
1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
TÉLÉCOPIE 514 849 2195
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 7 octobre 2011

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Qué.)
H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-3758-2011.

Phase 3 – Cause tarifaire 2012 de *Gazifère inc.*

Demande de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et de Stratégies Énergétiques (S.É.) invitant *Gazifère inc.* à déposer une version rectifiée des pages 26 et 27 de sa pièce B-0119, GI-33, document 1 (Réponse à la DDR de la Régie relative au PGEÉ 2012) en Phase 3.

Chère Consœur,

Nous serions gré à *Gazifère inc.* si celle-ci pouvait déposer une version rectifiée des pages 26 et 27 de sa pièce B-0119, GI-33, document 1 (Réponse à la DDR de la Régie relative au PGEÉ 2012) car les tableaux dans ces pages sont tronqués et ne peuvent être utilisés.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.)

c.c. La demanderesse.